

Belle troisième place pour l'ENSIAME au rallye aérien étudiant

La Voix du Nord 19/04/17

Une équipe de trois étudiants de l'ENSIAME (École d'ingénieurs de l'université) a remporté la troisième place du rallye aérien étudiant dont c'était la troisième édition.



L'équipage valenciennois : Quentin, Bruno et Robin.

Organisée par l'EDHEC, cette épreuve a conduit les avions des neufs grandes écoles et universités participantes, de La Rochelle à Annecy en passant par Pau, Nîmes, Marseille et Aix-en-Provence du 4 au 8 avril. Les Valenciennois sont d'autant plus fiers de ce podium qu'ils ont été handicapés peu après le départ. « *Un incident technique nous a privés du conservateur de cap et de l'horizon artificiel, instruments précieux quand on sait que la compétition repose surtout sur la précision de navigation, mesurée en fonction de points de passage obligatoires* » explique Quentin, l'un des membres de l'équipage. Il a obtenu sa licence de pilote privé à 17 ans, le brevet d'ULM et de vol de nuit et va bientôt préparer le vol en planeur.

Autre équipier, Robin, qui est titulaire des brevets et licence de pilote, envisage de devenir pilote de ligne et a déjà effectué un stage au centre aérospatial allemand. Et le troisième membre de l'équipe, Bruno, qui n'avait pas pu se payer des leçons de vol, s'est tourné vers l'aéromodélisme et les drones. « *Ce rallye me permet de progresser dans la mécanique aérienne et de découvrir la législation autour du vol, souvent délaissée par les amateurs d'aéromodélisme* ».

Le but de cet événement est de promouvoir la pratique de l'aéronautique et de l'aviation légère car il existe une vraie dynamique. « *La France est en effet championne du monde dans les trois disciplines aériennes que sont la voltige, le pilotage de précision et le rallye aérien. Ce rallye a aussi permis de faire découvrir l'aviation à des enfants défavorisés : lors d'une étape nous avons offert des baptêmes de l'air à de jeunes autistes* ».

L'avion utilisé, un DR 400 de 160 chevaux, de construction française en bois et toile est le plus répandu dans les aéro-clubs. Il permet de voyager à 200 km/h. Celui des élèves ingénieurs de l'ENSIAME appartient à l'aéro-club de Saint-Jean-d'Angély qui les a aidés. « *Notre participation à ce rallye a été rendue possible grâce aux sponsors que sont l'ENSIAME, Activ'Ingeneering (bureau d'études industrielles près de Bruxelles) et aux dons individuels collectés par une plate-forme de financement participatif* ».